



Vigie des situations d'écllosion de COVID-19 dans les milieux de travail, excluant les milieux de soins aigus et d'hébergement de longue durée, de garde et scolaires

Rapport hebdomadaire, semaine CDC 2021-48, du 28 novembre au 4 décembre 2021

À partir des données extraites le 7 décembre 2021 et validées



Pour des milieux de travail en santé

Réseau de santé publique
en santé au travail

Le 10 décembre 2021

Sommaire

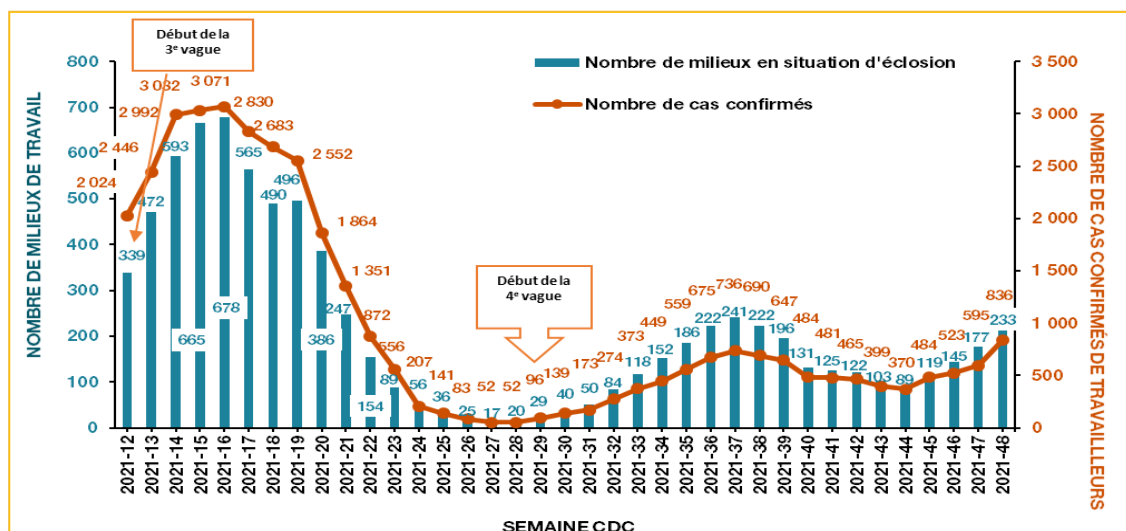
Faits saillants	1
Vue d'ensemble	2
Portrait des écllosions actives, nouvelles et terminées	3
Coup d'œil sur les divisions économiques	4
Portrait détaillé par secteurs	6
Le coup d'œil régional	11
Évolution de la taille des écllosions	13
Chantiers et établissements de construction	16
Annexe	18

Mise en garde et précisions importantes (voir [annexe](#))

Faits saillants











- ▶ La hausse des situations d'écllosion en milieu de travail connaît une progression importante : + 32 % (233 c. 177) pour les milieux et + 41 % (836 c. 595) pour les cas (figure 1). Ces nombres peuvent être sous-estimés en raison de délais de saisie ou de données manquantes occasionnés par l'augmentation importante des cas.
- ▶ La division des industries manufacturières demeure la plus affectée avec 30 % des écllosions et 46 % des cas (tableau 2) et des taux de milieux et de nouveaux cas en augmentation (figures 3 et 4). Les industries des produits en plastique, du bois, des produits métalliques (portes, fenêtres, charpentes, usinage) et du matériel de transport sont les plus touchées (tableau 2).
- ▶ Une hausse de milieux et de cas est aussi observée dans les divisions construction, commerces de détail et hébergement/restauration (tableau 1), bien que leurs taux soient inférieurs à ceux des industries manufacturières (figures 3 et 4).
- ▶ Treize des 18 régions ont vu leurs taux de milieux et de cas augmenter, mais les régions les plus touchées sont Chaudière-Appalaches, Estrie, Mauricie-Centre-du-Québec et Laval (figures 6 et 7).

Figure 1 Évolution du nombre de milieux de travail en situation d'écllosion et du nombre de cas confirmés dans ces écllosions semaines CDC 2021-12 à 2021-48



Vue d'ensemble

Cette page permet de prendre connaissance des principaux constats et d'accéder directement aux figures ou tableaux correspondants par des hyperliens.

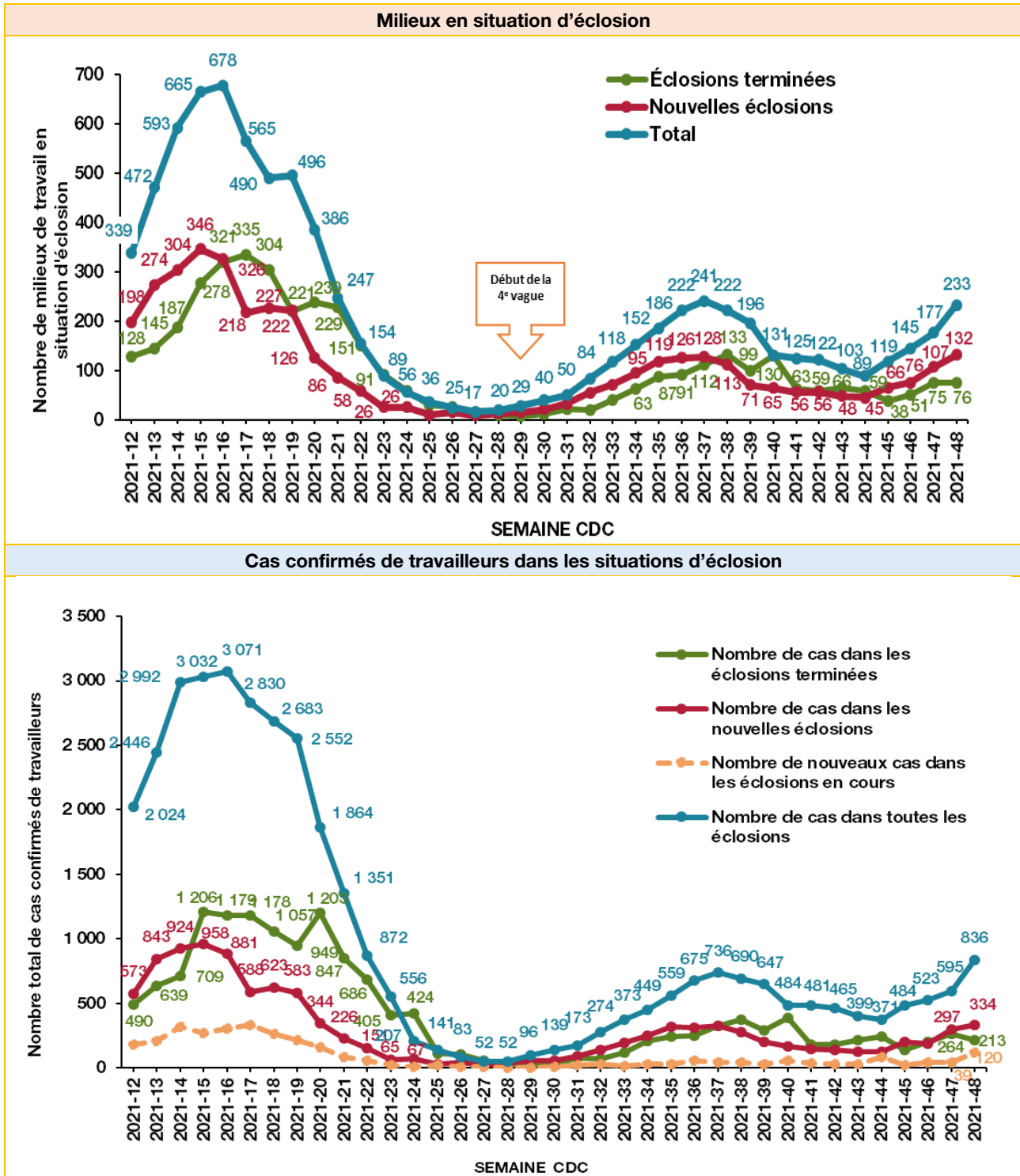
	Indicateur		Principaux constats (c. : comparaison avec la semaine précédente)	Figure ou tableau
	Milieus en éclosion	↑	Hausse notable : 233 c. 177 (32 % c. 22 %)	Figure 1
	➤ Nouvelles éclosions		Hausse : 132 c. 107 (+ 23 % c. + 41 %)	Figure 2 Tableau 1 Tableau 4
	Cas confirmés	↑	Hausse marquée : 836 c. 595 (+ 41 % c. + 14 %)	Figure 1
	➤ Nouveaux cas*		Hausse : 454 c. 336 (+ 35 % c. + 43 %)	Figure 2 Tableau 1 Tableau 4
	Taux de milieux en éclosion/10 000 établissements	↑	Hausse importante : 8,8 c. 6,7 (31 % c. 22 %)	Figure 3 Tableau 4
	➤ Division(s) avec taux en hausse		<ul style="list-style-type: none"> Principalement industries manufacturières, construction et hébergement/restauration D'autres divisions affichent une hausse, mais moins prononcée ou le nombre ou taux demeurent faible 	
	➤ Division(s) avec taux plus élevé que le taux provincial		Industries manufacturières, services gouvernementaux, hébergement/restauration et construction	
	Taux de nouveaux cas confirmés/100 000 travailleurs : fabrication, commerces (gros et détail) et construction	↑	Hausse prononcée dans les industries manufacturières (+ 67 %)	Figure 4
	Évolution générale dans les huit secteurs les plus touchés		Hausse du nombre de milieux et de cas dans les industries manufacturières (sauf aliments), les services aux entreprises, les commerces de détail, la restauration et les services de divertissement et loisirs	Figure 5
	Taux de milieux en éclosion/10 000 établissements	↑	Hausse	Figure 6
	➤ Région(s) avec taux en hausse		Des hausses d'ampleur variable sont notées dans la grande majorité des régions	
	➤ Région(s) avec taux plus élevé que le taux provincial		Chaudière-Appalaches, Mauricie-Centre-du-Québec, Lanaudière, Estrie et Laval	
	Taux de cas confirmés/100 000 travailleurs	↑	Hausse importante : 19,4 c. 13,6 (+ 43 % c. + 13 %)	Figure 7
	➤ Région(s) avec taux en hausse		En hausse dans la grande majorité des régions et plus particulièrement à Montréal	
	➤ Région(s) avec taux plus élevé que le taux provincial		Chaudière-Appalaches, Estrie, Mauricie-Centre-du-Québec, Laval, Montréal et Laurentides	
	Taille des éclosions		Stabilité relative (3,6 c. 3,4)	Figure 8 Figure 9
	Éclosions de 6 cas ou plus	↑	<ul style="list-style-type: none"> 26 éclosions (c. 20) avec un total de 321 cas (c. 202) Les industries manufacturières demeurent les plus touchées avec 18 éclosions totalisant 250 cas, notamment à cause de l'ajout de 82 cas dans une éclosion active (produits en plastique) 	Figure 10 Figure 11
Particularités sectorielles et travailleurs vulnérables				
	Construction	↑	<ul style="list-style-type: none"> 4 chantiers regroupent 26 cas (c. 5 chantiers, 24 cas) dans trois régions 31 établissements totalisant 80 cas (c. 21 établissements, 55 cas), dans neuf régions 	Figure 12 Figure 13 Tableau 5
	Travailleurs étrangers temporaires (TET)		Trois éclosions comptent un total de cinq cas, dont deux en hébergement de quarantaine après leur arrivée au Québec (données non présentées)	

* Nouveaux cas = cas dans les nouvelles éclosions + nouveaux cas dans les éclosions en cours.



Portrait des éclosions actives, nouvelles et terminées

Figure 2 Comparaison hebdomadaire du nombre de milieux en situation d'éclosion et de cas confirmés de travailleurs dans les situations d'éclosion pour les semaines CDC 2021-12 à 2021-48



Pour la semaine 2021-48, le calcul du nombre total de cas est : 595 (total des cas, semaine 47) – 213 cas (éclosions terminées) + 334 cas (dans de nouvelles éclosions) + 120 (nouveaux cas dans situation en cours) = 836 cas au total pour la semaine 2021-48.



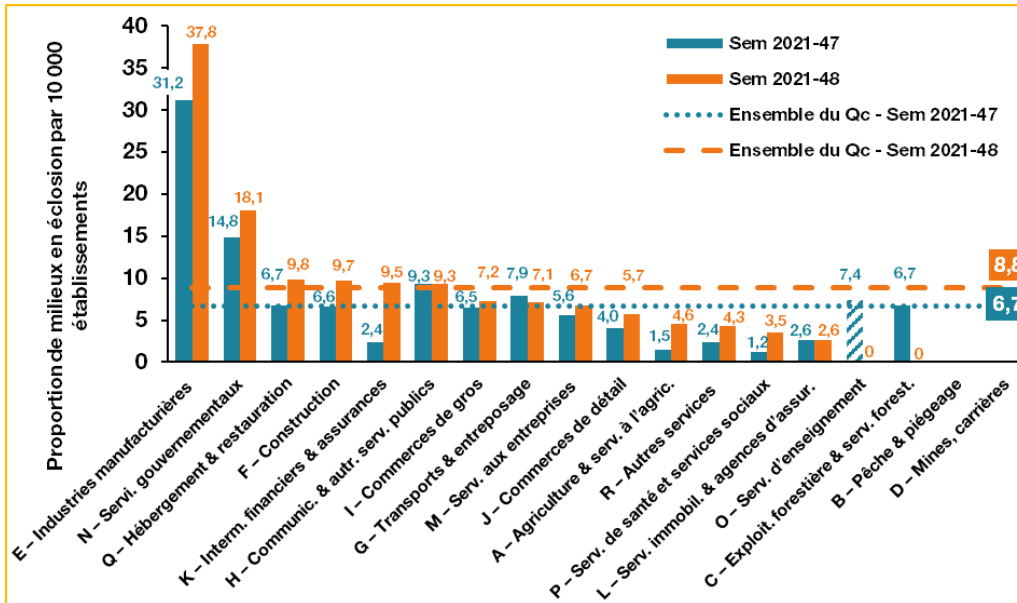
Coup d'œil sur les divisions économiques

Tableau 1 Évolution des éclosions (milieux et cas) selon les divisions d'activités économiques, entre les semaines CDC 2021-48 et 2021-47

Divisions économiques	Semaine actuelle (CDC 2021-48) (28 novembre au 4 décembre 2021)						Semaine antérieure (CDC 2021-47) (21 au 27 novembre 2021)		Variation des éclosions actives semaine 48 c. 47	
	Nouvelles éclosions et nouveaux cas				Éclosions actives		Éclosions actives		Nombre de milieux	Nombre de cas
	Nouveaux milieux	Nouveaux cas dans nouveaux milieux	Nouveaux cas dans éclosions en cours	Total nouveaux cas	Nombre total de milieux	Nombre total de cas	Nombre total de milieux	Nombre total de cas		
A – Agriculture et services relatifs à l'agriculture	6	14	0	14	6	14	2	6	↑ 4	↑ 8
B – Pêche et piégeage	0	0	0	0	0	0	0	0	=	=
C – Exploitation forestière et services forestiers	0	0	0	0	0	0	1	2	↓ 1	↓ 2
D – Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	0	0	0	0	0	0	0	0	=	=
E – Industries manufacturières	37	107	102	209	69	379	57	253	↑ 12	↑ 126
F – Construction	16	38	0	38	31	80	21	55	↑ 10	↑ 25
G – Transports et entreposage	5	10	2	12	9	22	10	24	↓ 1	↓ 2
H – Communications et autres services publics	4	11	0	11	4	11	4	8	=	↑ 3
I – Commerces de gros	4	10	2	12	10	29	9	25	↑ 1	↑ 4
J – Commerces de détail	18	41	4	45	27	72	19	54	↑ 8	↑ 18
K – Intermédiaires financiers et assurances	3	6	1	7	4	11	1	4	↑ 3	↑ 7
L – Services immobiliers et agences d'assurances	0	0	2	2	2	6	2	4	=	↑ 2
M – Services aux entreprises	7	19	3	22	18	77	15	65	↑ 3	↑ 12
N – Services gouvernementaux	6	15	1	16	11	27	9	22	↑ 2	↑ 5
O – Services d'enseignement*	0	0	0	0	0	0	2	6	↓ 2	↓ 6
P – Services de santé et services sociaux*	4	9	1	10	6	14	2	4	↑ 4	↑ 10
Q – Hébergement et restauration	13	30	2	32	22	55	15	41	↑ 7	↑ 14
R – Autres services	9	24	0	24	14	39	8	22	↑ 6	↑ 17
Ensemble des divisions	132	334	120	454	233	836	177	595	↑ 56	↑ 241

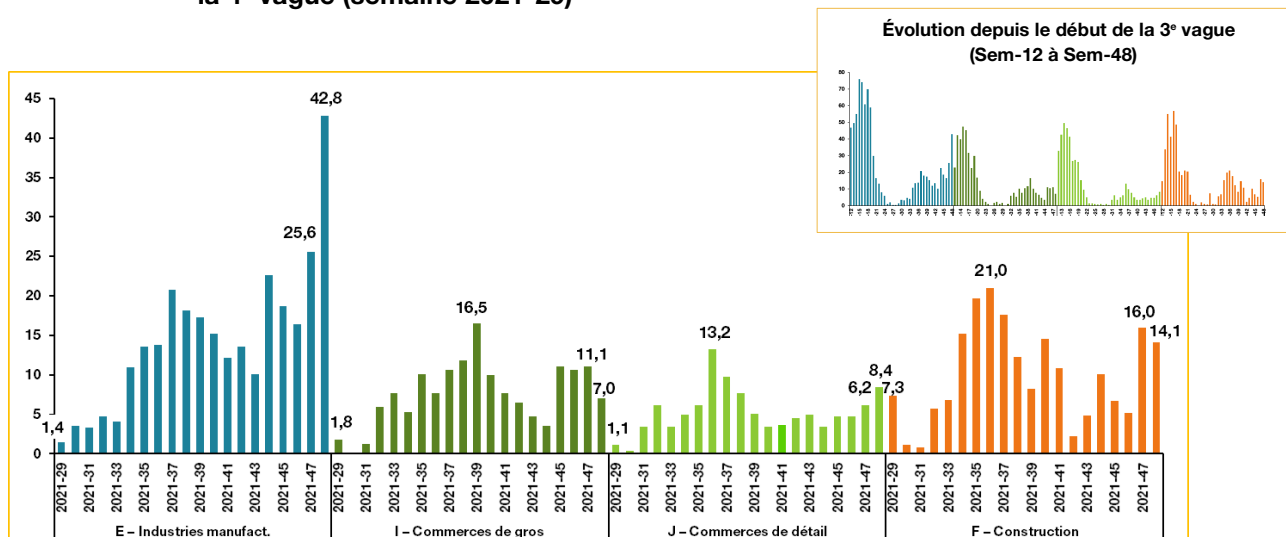
* Divisions couvertes partiellement.

Figure 3 Taux de milieux de travail en situation d'écllosion par 10 000 établissements, selon les divisions économiques, semaines CDC 2021-48 et 2021-47



- Les barres hachurées correspondent à des taux apparemment élevés (au-dessus du taux provincial), alors qu'il s'agit d'un faible nombre d'éclussions relativement au nombre d'établissements dans la division.
- Le nombre d'établissements utilisé au dénominateur dans les divisions « O - Services d'enseignement » et « P - Services de santé et services sociaux » a été ajusté pour conserver uniquement les secteurs couverts par cette vigie.

Figure 4 Évolution des taux hebdomadaires de nouveaux cas¹ (cas incidents) en milieux de travail par 100 000 travailleurs dans quatre divisions économiques, depuis le début de la 4^e vague (semaine 2021-29)



Notes : les données utilisées pour le dénominateur dans le calcul des taux proviennent du SISAT pour les semaines mentionnées. Seules les divisions présentant une bonne concordance avec les données d'enquêtes récentes sur la population active du Québec² sont présentées.

¹ Total de nouveaux cas confirmés COVID-19 dans des éclussions en cours ET des cas confirmés dans les nouvelles éclussions survenues au cours d'une semaine (CDC) chez des travailleurs des secteurs ciblés par la vigie en milieux de travail, divisé par la population totale de travailleurs dans chaque division économique et multiplié par 100 000.

² Institut de la statistique du Québec (2020). Résultats de l'Enquête sur la population active pour le Québec. Données désaisonnalisées de décembre 2020 [en ligne], Québec, l'Institut, 6 p. [<http://statistique.quebec.ca/fr/fichier/resultats-de-lenquete-sur-la-population-active-pour-le-quebec-donnees-desaisonnalisees-de-decembre-2020.pdf>].

Portrait détaillé par secteurs

Tableau 2 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs, selon les divisions économiques et les secteurs d'activité, semaine CDC 2021-48

Divisions économiques	Secteurs d'activité	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans ces milieux de travail	
		Nombre	%*	Nombre	%*
A – Agriculture et services relatifs à l'agriculture	01 – Agriculture	5	2,1	12	1,4
	02 – Services relatifs à l'agriculture	1	0,4	2	0,2
	Sous-total	6	2,6	14	1,7
E – Industries manufacturières	10 – Industries des aliments	7	3,0	26	3,1
	11 – Industries des boissons	1	0,4	2	0,2
	15 – Industries des produits en caoutchouc	1	0,4	4	0,5
	16 – Industries des produits en matière plastique	5	2,1	96	11,5
	17 – Industries du cuir et des produits connexes	1	0,4	28	3,3
	24 – Industries de l'habillement	2	0,9	16	1,9
	25 – Industries du bois	14	6,0	43	5,1
	26 – Industries du meuble et articles d'ameublement	1	0,4	2	0,2
	27 – Industries du papier et produits en papier	3	1,3	12	1,4
	28 – Imprimerie, édition et industries connexes	1	0,4	3	0,4
	29 – Industries de première transformation des métaux	5	2,1	26	3,1
	30 – Ind. de la fabrication des produits métalliques (sauf machinerie et matériel de transport)	11	4,7	40	4,8
	31 – Industries de la machinerie (sauf électrique)	2	0,9	8	1,0
	32 – Industries du matériel de transport	6	2,6	36	4,3
	33 – Ind. des produits électriques et électroniques	3	1,3	14	1,7
	35 – Industries des produits minéraux non métalliques	2	0,9	11	1,3
	36 – Industries du pétrole et du charbon	1	0,4	2	0,2
	37 – Industries chimiques	3	1,3	10	1,2
Sous-total	69	29,6	379	45,3	
F – Construction**	40 – Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux	14	6,0	33	3,9
	42 – Entrepreneurs spécialisés	17	7,3	47	5,6
	Sous-total	31	13,3	80	9,6
G – Transports et entreposage	45 – Transports	9	3,9	22	2,6
	Sous-total	9	3,9	22	2,6

* Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre à 100 %.

** Les nombres de milieux de travail (établissements) et de travailleurs peuvent être sous-estimés dans ces divisions.

Divisions économiques	Secteurs d'activité	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans ces milieux de travail	
		Nombre	%*	Nombre	%*
H – Communications et autres services publics	48 – Communications	4	1,7	11	1,3
	Sous-total	4	1,7	11	1,3
I – Commerces de gros	52 – Produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	1	0,4	2	0,2
	53 – Vêtements, chaussures, tissus et mercerie	1	0,4	2	0,2
	55 – Véhicules automobiles, pièces et accessoires	1	0,4	4	0,5
	56 – Articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et des matériaux de construction	4	1,7	15	1,8
	57 – Machines, matériel et fournitures	1	0,4	2	0,2
	59 – Produits divers	2	0,9	4	0,5
	Sous-total	10	4,3	29	3,5
J – Commerces de détail	60 – Aliments, boissons, médicaments et tabac	4	1,7	9	1,1
	61 – Chaussures, vêtements, tissus et filés	1	0,4	2	0,2
	62 – Meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	1	0,4	2	0,2
	63 – Véhicules automobiles, pièces et accessoires	11	4,7	32	3,8
	64 – Marchandises diverses	1	0,4	4	0,5
	65 – Autres commerces de détail	6	2,6	13	1,6
	69 – Commerces de détail hors magasin	3	1,3	10	1,2
Sous-total	27	11,6	72	8,6	
K – Intermédiaires financiers et assurances	70 – Intermédiaires financiers de dépôts	2	0,9	4	0,5
	73 – Sociétés des assurances	2	0,9	7	0,8
	Sous-total	4	1,7	11	1,3
L – Services immobiliers et agences d'assurances	75 – Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	2	0,9	6	0,7
	Sous-total	2	0,9	6	0,7
M – Services aux entreprises^a	77 – Services aux entreprises	18	7,7	77	9,2
	Sous-total	18	7,7	77	9,2
N – Services gouvernementaux	81 – Services de l'administration fédérale	1	0,4	2	0,2
	82 – Services de l'administration provinciale	4	1,7	8	1,0
	83 – Services des administrations locales	6	2,6	17	2,0
	Sous-total	11	4,7	27	3,2
P – Services de santé et services sociaux^{**}	86 – Services de santé et services sociaux	6	2,6	14	1,7
	Sous-total	6	2,6	14	1,7
Q – Hébergement et restauration	91 – Hébergement	6	2,6	19	2,3
	92 – Restauration	16	6,9	36	4,3
	Sous-total	22	9,4	55	6,6

* Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre à 100 %.

** Les nombres de milieux de travail (établissements) et de travailleurs peuvent être sous-estimés dans ces divisions.

^a Agence de sécurité, laboratoires chimiques et pharmaceutiques, services-conseils en foresterie, compagnie d'autobus, firme-conseil en relations publiques, services-conseils en ingénierie, fabrication de remorques de camions, services de taxi, services juridiques, de notariat et de comptabilité, services d'entretien d'immeubles, gestionnaire de syndicat de copropriété...

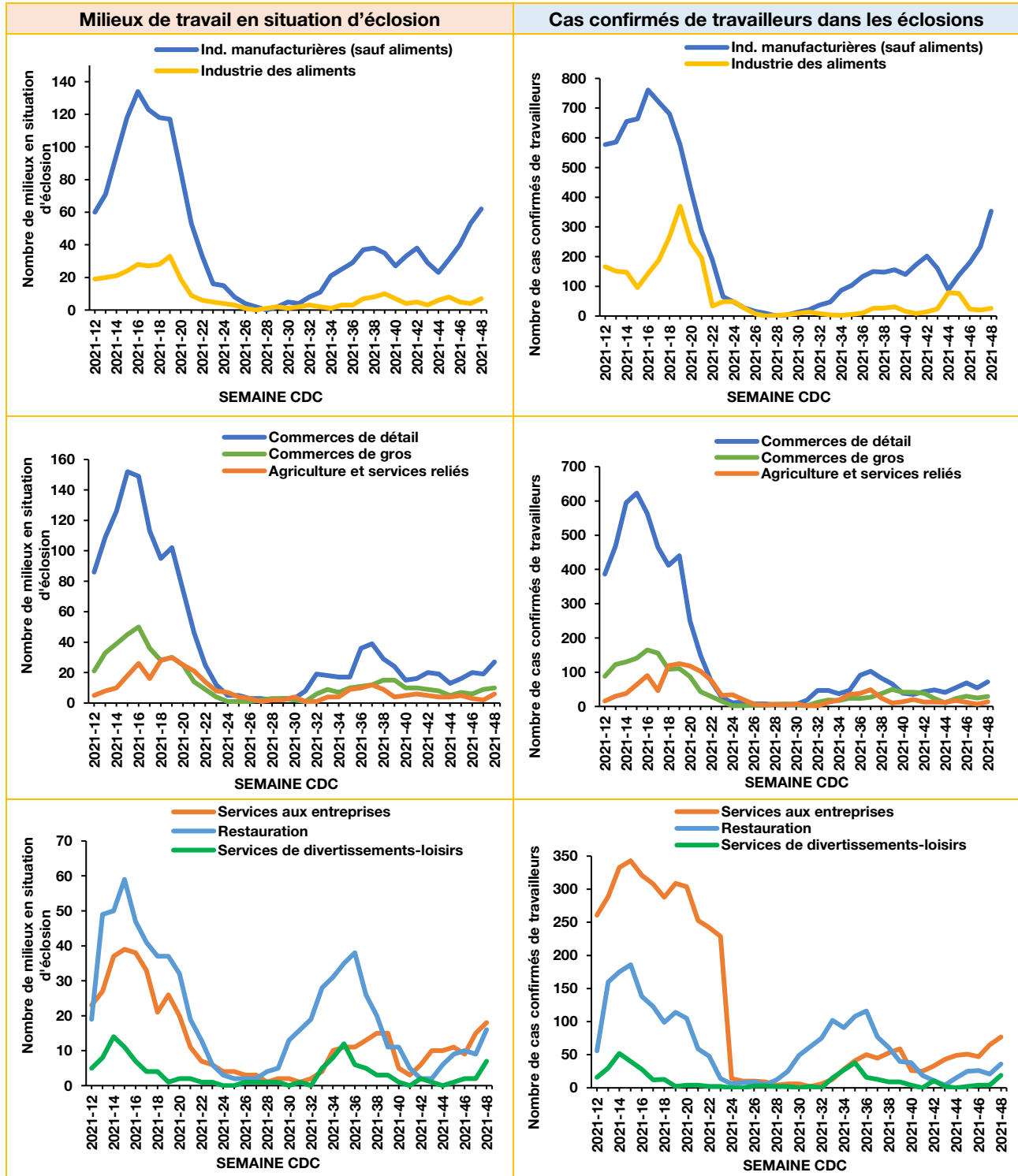
Divisions économiques	Secteurs d'activité	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans ces milieux de travail	
		Nombre	%*	Nombre	%*
R – Autres services^b	96 – Services de divertissements et de loisirs	7	3,0	19	2,3
	97 – Services personnels et domestiques	3	1,3	10	1,2
	98 – Associations	3	1,3	8	1,0
	99 – Autres services	1	0,4	2	0,2
	Sous-total	14	6,0	39	4,7
Grand total		233	100,0	836	100,0

* Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre à 100 %.

^b Services d'audiovisuels, salons de tatouage, organisations religieuses, salon de coiffure et d'esthétique, organismes communautaires et services d'entraide, centre de loisirs, centre de villégiature, théâtre, pub...

Évolution du nombre d'éclosions et de cas dans certains secteurs d'activité

Figure 5 Variation du nombre de milieux en situation d'éclosion et du nombre de cas confirmés de travailleurs, entre les semaines CDC 2021-12 et 2021-48, dans certains secteurs d'activité les plus touchés



Éclosions et cas répartis selon les secteurs définis par la CNESST

Tableau 3 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs, selon la classification des secteurs d'activité économique (SAE) de la CNESST, semaine CDC 2021-48

Groupe sectoriel (CNESST)	Secteurs d'activité économique (code SAE de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail - CNESST)	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans ces milieux de travail	
		Nombre	%*	Nombre	%*
I	01 - Bâtiment et travaux publics**	31	13,3	80	9,6
	02 - Industrie chimique	3	1,3	10	1,2
	03 - Forêt et scieries	2	0,9	5	0,6
	04 - Mines, carrières et puits de pétrole	0	0	0	0
	05 - Fabrication de produits en métal	11	4,7	40	4,8
II	06 - Industrie du bois (sans scierie)	12	5,2	38	4,5
	07 - Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	6	2,6	100	12,0
	08 - Fabrication d'équipement de transport	6	2,6	36	4,3
	09 - Première transformation des métaux	5	2,1	26	3,1
	10 - Fabrication de produits minéraux non métalliques	2	0,9	11	1,3
III	11 - Administration publique	11	4,7	27	3,2
	12 - Industrie des aliments et boissons	8	3,4	28	3,3
	13 - Industrie du meuble et des articles d'ameublement	1	0,4	2	0,2
	14 - Industrie du papier et activités diverses	3	1,3	12	1,4
	15 - Transport et entreposage	9	3,9	22	2,6
IV	16 - Commerce	37	15,9	101	12,1
	17 - Industrie du cuir	1	0,4	28	3,3
	18 - Fabrication de machines (sauf électriques)	2	0,9	8	1,0
	19 - Industrie du tabac	0	0	0	0
	20 - Industrie textile	0	0	0	0
V	21 - Autres services commerciaux et personnels	54	23,2	171	20,5
	22 - Communications, transport d'énergie et autres services publics	4	1,7	11	1,3
	23 - Imprimerie, édition et activités annexes	1	0,4	3	0,4
	24 - Fabrication de produits du pétrole et du charbon	1	0,4	2	0,2
	25 - Fabrication de produits électriques	3	1,3	14	1,7
VI	26 - Agriculture	6	2,6	14	1,7
	27 - Bonneterie et habillement	2	0,9	16	1,9
	28 - Enseignement et services annexes***	0	0	0	0
	29 - Finances, assurances et affaires immobilières	6	2,6	17	2,0
	30 - Services médicaux et sociaux***	6	2,6	14	1,7
	31 - Chasse et pêche	0	0	0	0
	32 - Industries manufacturières diverses	0	0	0	0
Ensemble des secteurs		233	100,0	836	100,0

* Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre à 100 %.

** Dans la division « F – Construction », les nombres de milieux de travail (établissements) de travailleurs peuvent être sous-estimés.

*** La vigie des éclosions en milieu de travail ne couvre que très partiellement les divisions « O – Services d'enseignement » et « P – Services de santé et services sociaux » (voir le document [Description de la méthode](#) pour plus de précisions sur les activités économiques de ces secteurs qui sont couvertes).

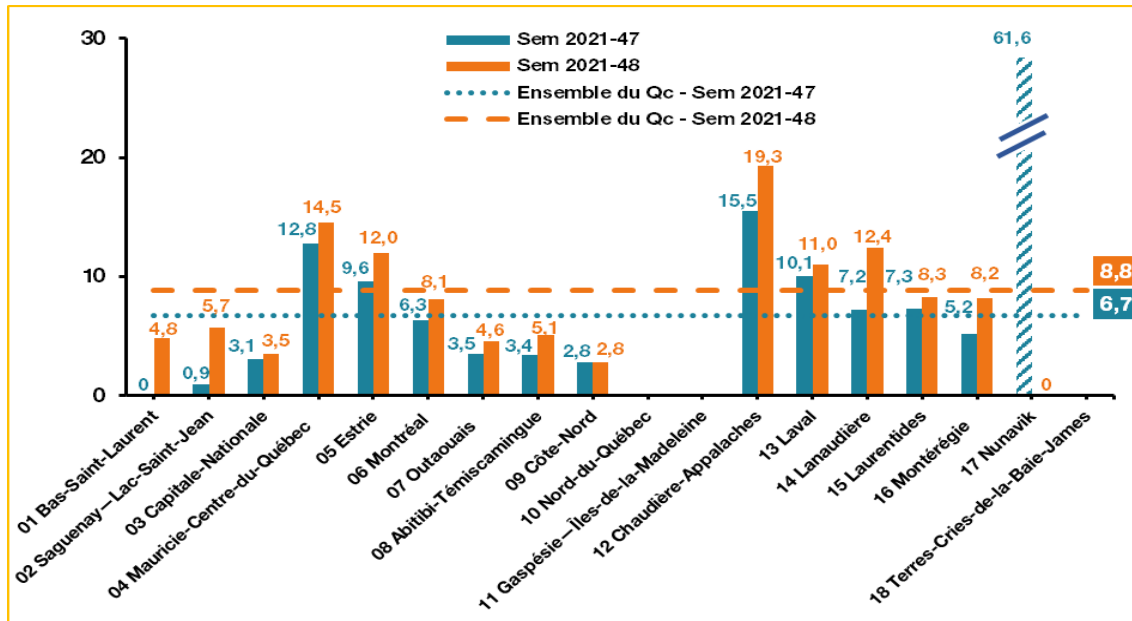


Coup d'œil régional

Tableau 4 Répartition et variation des éclosions selon les régions, semaines CDC 2021-48 et 2021-47

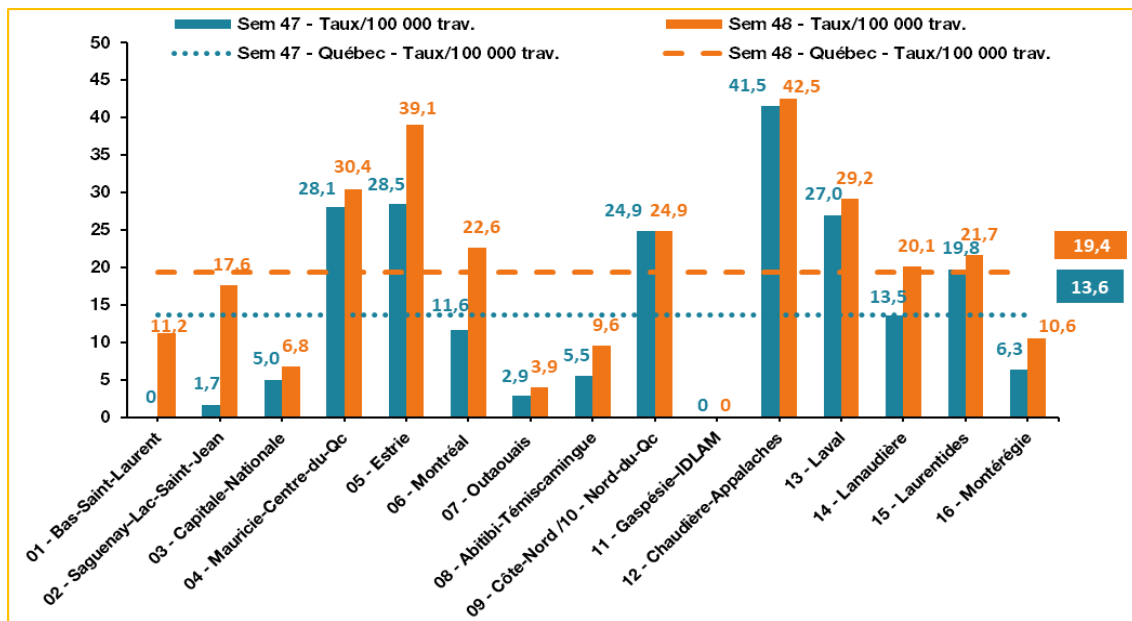
Régions	Semaine actuelle (CDC 2021-48) (28 novembre au 4 décembre 2021)						Semaine antérieure (CDC 2021-47) (21 au 27 novembre 2021)		Variation des éclosions actives semaine 48 c. 47	
	Nouvelles éclosions et nouveaux cas				Éclosions actives		Éclosions actives		Nombre de milieux	Nombre de cas
	Nouveaux milieux	Nouveaux cas dans nouveaux milieux	Nouveaux cas dans éclosions en cours	Total de nouveaux cas	Nombre total de milieux	Nombre total de cas	Nombre total de milieux	Nombre total de cas		
01 - Bas-Saint-Laurent	4	10	0	10	4	10	0	0	↑ 4	↑ 10
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	5	18	1	19	6	21	1	2	↑ 5	↑ 19
03 - Capitale-Nationale	3	8	3	11	8	27	7	20	↑ 1	↑ 7
04 – Mauricie–Centre-du-Québec	16	45	3	48	26	79	23	73	↑ 3	↑ 6
05 - Estrie	14	37	4	41	20	63	16	46	↑ 4	↑ 17
06 - Montréal	30	74	95	169	51	244	40	125	↑ 11	↑ 119
07 - Outaouais	1	2	0	2	4	8	3	6	↑ 1	↑ 2
08 - Abitibi-Témiscamingue	2	5	0	5	3	7	2	4	↑ 1	↑ 3
09 - Côte-Nord	0	0	0	0	1	12	1	12	=	=
10 - Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0	0	0	=	=
11 - Gaspésie-IDLAM	0	0	0	0	0	0	0	0	=	=
12 - Chaudière-Appalaches	15	31	6	37	30	90	24	88	↑ 6	↑ 2
13 - Laval	6	13	3	16	12	67	11	62	↑ 1	↑ 5
14 - Lanaudière	9	21	1	22	19	52	11	35	↑ 8	↑ 17
15 - Laurentides	4	10	1	11	16	69	14	63	↑ 2	↑ 6
16 - Montérégie	23	60	3	63	33	87	21	52	↑ 12	↑ 35
17 - Nunavik	0	0	0	0	0	0	3	7	↓ 3	↓ 7
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	0	0	0	0	0	0	0	0	=	=
Ensemble du Québec	132	334	120	454	233	836	177	595	↑ 56	↑ 241

Figure 6 Taux de milieux de travail en situation d'écllosion par 10 000 établissements selon la région, semaines CDC 2021-48 et 2021-47



Sources : Registre des éclussions (MSSS); fichier des établissements (CNESST, à partir du SISAT), extraction du 7 décembre 2021.
 Note : Le dénominateur ayant servi au calcul des taux correspond au nombre total d'établissements dans chaque région, tiré du SISAT. Ce nombre est mis à jour chaque semaine.
 Les barres hachurées correspondent à des taux apparemment élevés (au-dessus du taux provincial), alors qu'il s'agit d'un faible nombre d'éclussions relativement au nombre d'établissements dans la division.

Figure 7 Taux³ de cas confirmés dans les éclussions actives par 100 000 travailleurs⁴, selon la région, semaines CDC 2021-48 et 2021-47



³ Les taux excluent les cas de la région du Nunavik pour laquelle nous ne disposons pas de données sur les effectifs de travailleurs.

⁴ Source : Institut de la Statistique du Québec (2021). Résultats de l'Enquête sur la population active pour le Québec. Données désaisonnalisées octobre 2021, Québec, L'Institut, 6 p. [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/resultats-de-lenquete-sur-la-population-active-pour-le-quebec-donnees-desaisonnalisees-de-octobre-2021.pdf>]. Ces données correspondent au nombre de travailleurs en emploi par région de résidence. Aucune correction n'a été apportée pour les secteurs de la santé, de l'éducation et des milieux de garde, dont certains établissements ne sont pas couverts par la vigie des milieux de travail. Les données pour les régions 09 et 10 sont jumelées et ne peuvent être distinguées.

Évolution de la taille des éclosions

Figure 8 Nombres et proportions de milieux de travail en situation d'éclosion, selon la taille de l'éclosion, semaines CDC 2021-12 à 2021-48

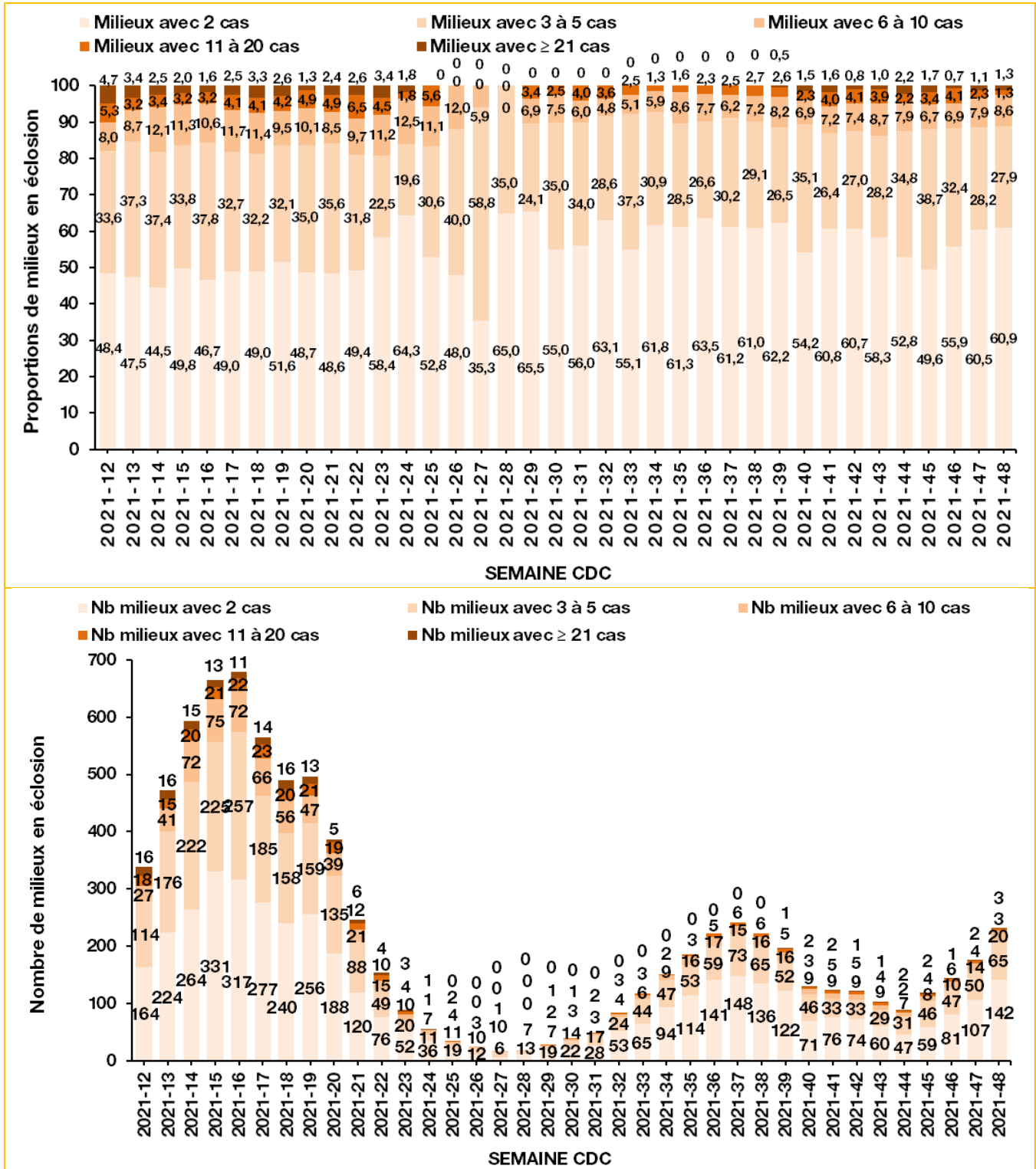


Figure 9 Nombre moyen de cas confirmés par écloison depuis la semaine 2021-12

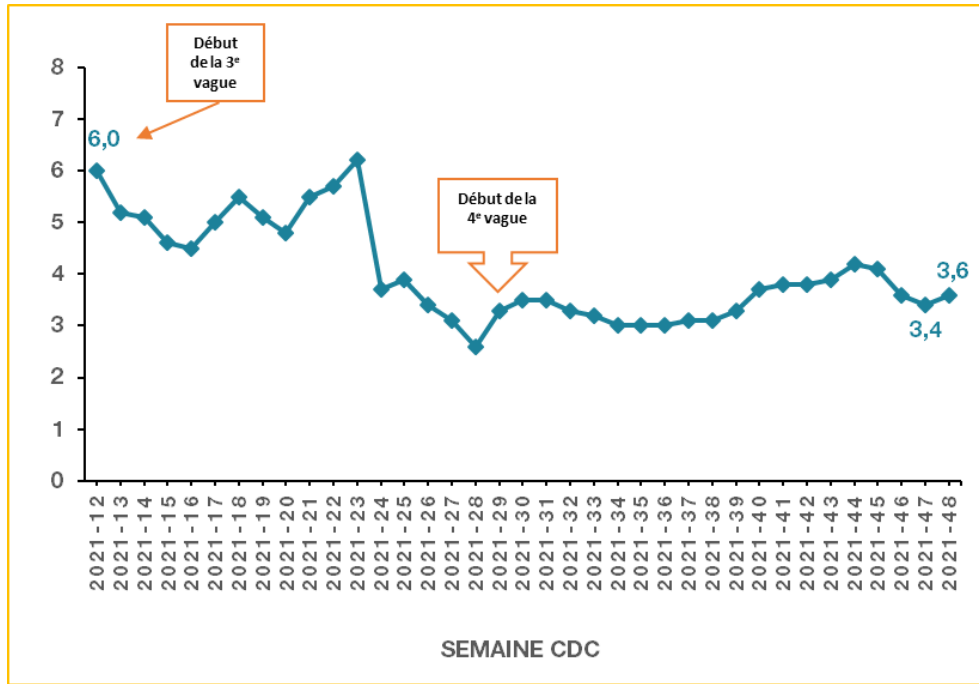
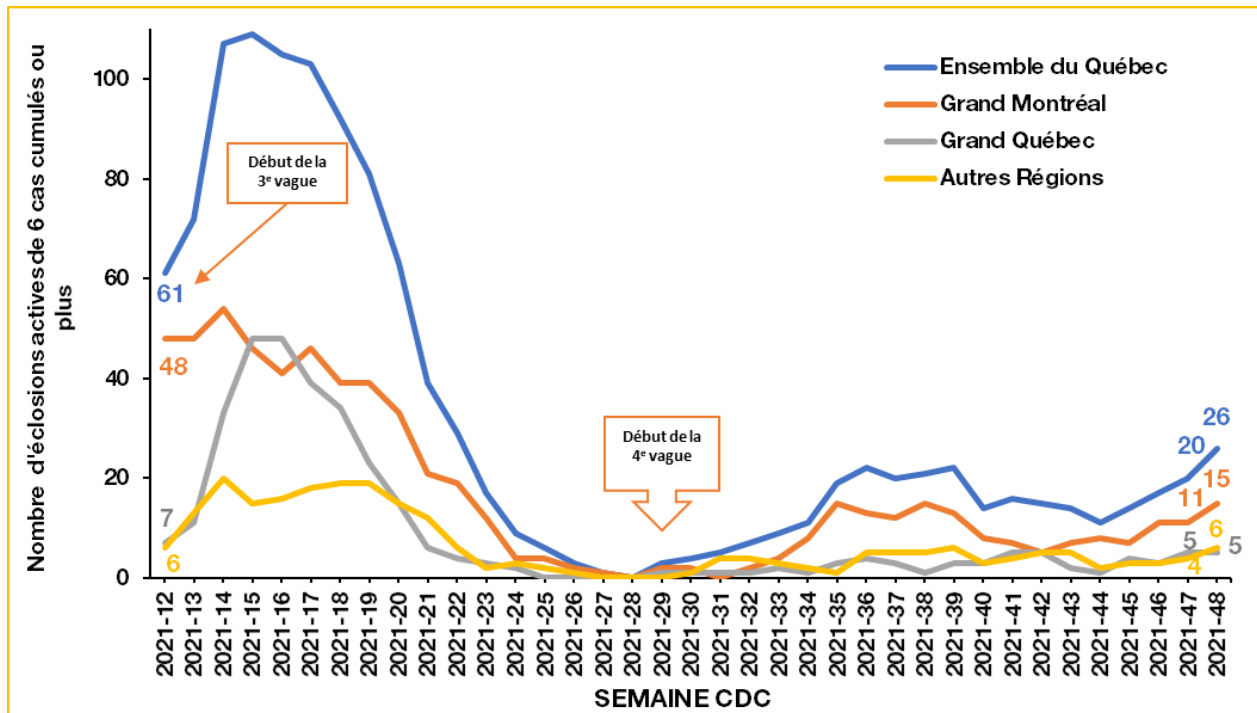
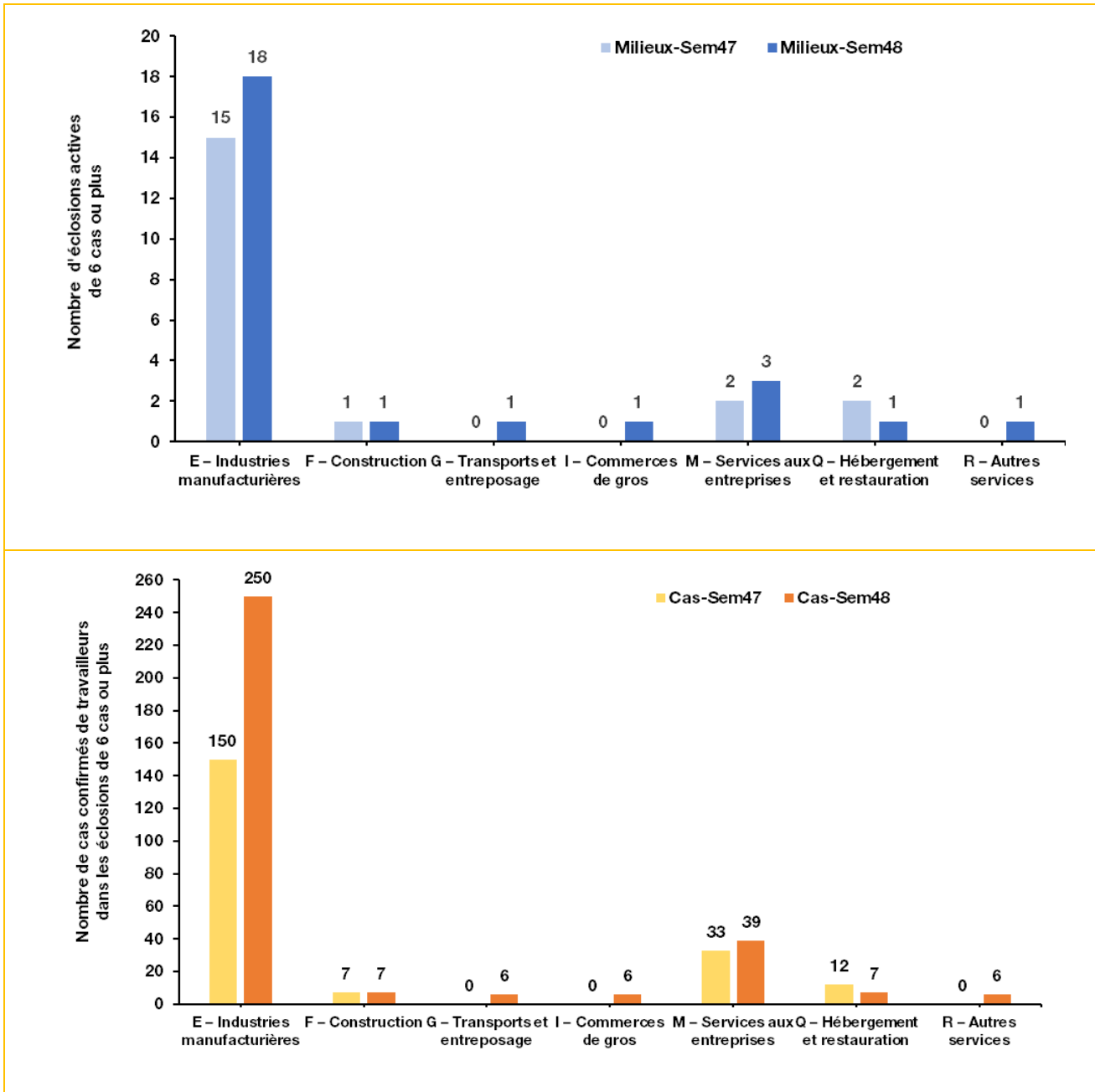


Figure 10 Évolution comparée d'éclotions actives comptant six cas ou plus dans le Grand Montréal, la grande région de Québec et dans les autres régions, semaines 2021-12 à 2021-48



Note :
 Grand Montréal = Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie.
 Grand Québec = Québec et Chaudière-Appalaches.

Figure 11 Comparaison des divisions économiques affectées par des éclosions de six cas ou plus entre les semaines 2021-48 et 2021-47

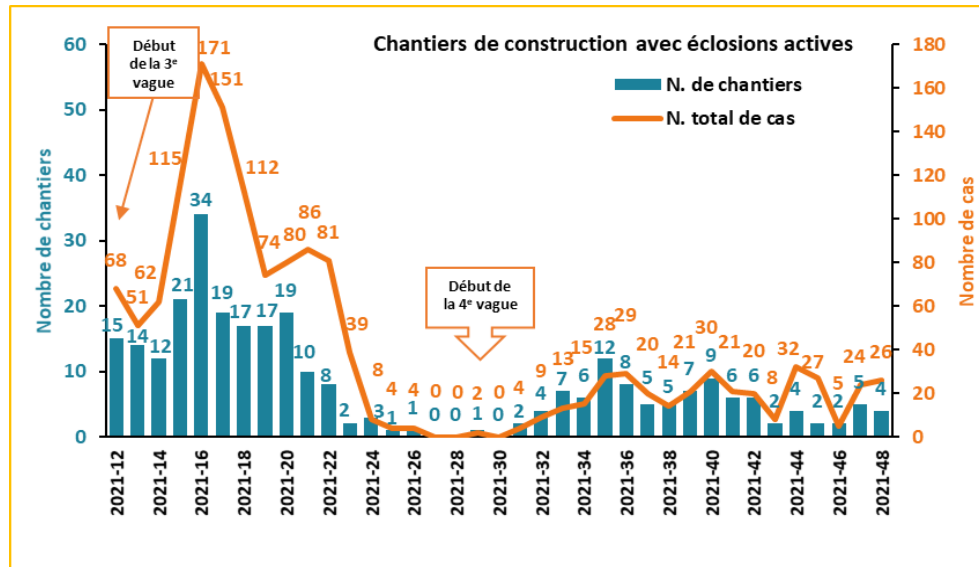




Chantiers et établissements de construction

- ▶ Quatre **chantiers** comptant 26 cas (c. cinq chantiers avec 24 cas) sont rapportés à la semaine 48. Ces chantiers sont localisés dans trois régions : Lanaudière, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.

Figure 12 Nombre d'éclotions actives et de cas confirmés dans les chantiers de construction, semaines 2021-12 à 2021-48



- ▶ Il y a **31 établissements** avec une situation d'éclotion pour un total de 80 cas (c. 21 établissements et 55 cas) (tableau 5). Ils sont localisés dans neuf régions : Capitale-Nationale, Mauricie-Centre-du-Québec, Estrie, Outaouais, Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie.

Figure 13 Nombre d'éclotions actives et de cas confirmés dans les établissements de la construction, semaines 2021-12 à 2021-48

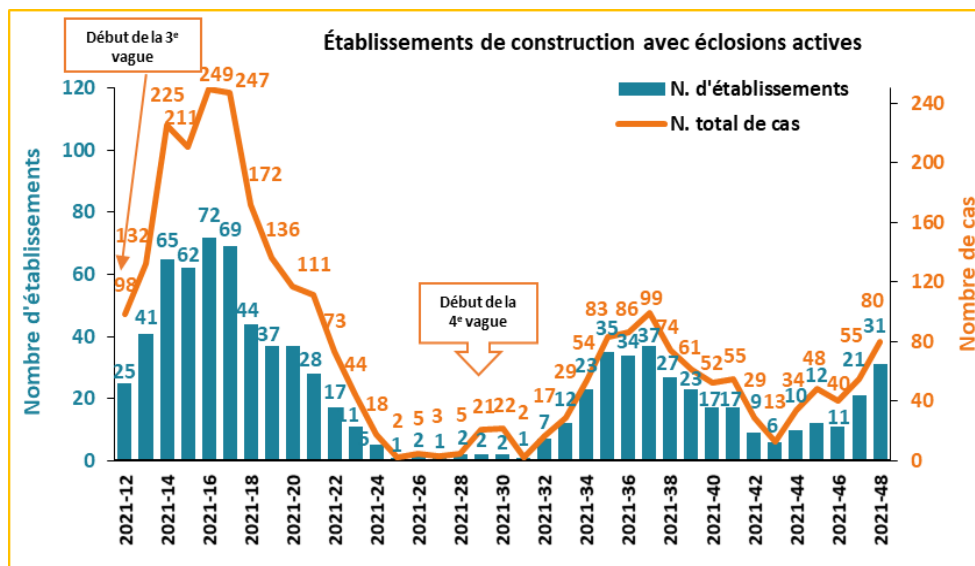


Tableau 5 Répartition des établissements de la construction en situation d'écllosion et des cas confirmés de travailleurs dans ces milieux, selon les secteurs d'activité économique, semaines CDC 2021-48 et 2021-47

Secteur d'activité économique	Semaine 2021-48		Semaine 2021-47		Variation semaine 48 c. 47	
	N. de milieux	N. de cas confirmés	N. de milieux	N. de cas confirmés	Milieux	Cas
40 - Entrepreneurs généraux	14	33	9	19	↑ 5	↑ 14
Secteur résidentiel – Promotion et construction résidentielle	12	29	8	17	↑ 4	↑ 12
Lignes de transmission d'énergie et de télécommunication	2	4	1	2	↑ 1	↑ 2
42 - Entrepreneurs spécialisés	17	47	12	36	↑ 5	↑ 11
Coulage et finition de béton	2	5	2	5	=	=
Installation de la verrerie et de la vitrerie	1	2	0	0	↑ 1	↑ 2
Travaux de plomberie	6	18	3	11	↑ 3	↑ 7
Installation de systèmes de chauffage par fluide caloporteur et de systèmes de climatisation	1	3	0	0	↑ 1	↑ 3
Tôlerie et autres travaux sur conduites	1	3	1	3	=	=
Installation d'équipements de réfrigération commerciale	0	0	1	3	↓ 1	↓ 3
Travaux d'électricité	4	11	3	9	↑ 1	↑ 2
Installation des ascenseurs et des escaliers mécaniques	1	3	1	3	=	=
Autres travaux spécialisés	1	2	1	2	=	=
44 - Services relatifs à la construction	0	0	0	0	=	=
Total (secteurs 40, 42 et 44)	31	80	21	55	↑ 10	↑ 25

Annexe

Mise en garde et précisions importantes

- ▶ Selon la définition utilisée d'éclosion (voir définition plus loin), le milieu de travail identifié comme étant en situation d'éclosion n'est pas nécessairement le milieu d'acquisition de la COVID-19. En effet, la présence au travail d'employés infectés, sans égard au lieu d'acquisition de leur infection, permet de repérer une situation qu'il faut surveiller de près afin d'éviter ou limiter la transmission dans l'entreprise, tout en suivant l'évolution de la pandémie dans son secteur d'activité sur le plan national.
- ▶ Ce rapport est produit dans un contexte d'urgence sanitaire. Même si tous les efforts sont mis en œuvre pour assurer la qualité des données présentées, des erreurs peuvent devoir être corrigées lors de vérifications ou validations ultérieures à la publication et présentées dans un rapport subséquent. Il s'insère dans la vigie nationale de cas de COVID-19 réalisée pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Directeur national et les directeurs régionaux de santé publique (voir section contexte et objectif).

Contexte et objectif

- ▶ Ce rapport fait état des éclosions de COVID-19 et leur évolution dans les milieux de travail, autres que ceux de soins aigus et d'hébergement de longue durée, de garde et scolaires. Il s'insère dans le processus de vigie nationale de cas de COVID-19, réalisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ce processus de vigie permet au Directeur national de santé publique et aux directeurs de santé publique de surveiller les éclosions de COVID-19 dans l'ensemble du Québec.
- ▶ À cette fin, le rapport utilise la [définition d'éclosion](#) retenue en santé au travail. Le portrait qui y est dressé repose notamment sur deux indicateurs, soit le nombre de milieux de travail en situation d'éclosion, et le nombre total de cas confirmés de travailleurs dans ces milieux.

Méthode, version abrégée

Population ciblée

- ▶ Le rapport dresse un portrait de la majorité des milieux de travail affectés par la COVID-19, à l'exception des milieux de soins aigus et d'hébergement de longue durée, de garde et scolaires.
- ▶ Une vigie de certains milieux des secteurs de la santé et de l'éducation est toutefois incluse. En santé, il s'agit des cliniques médicales, des GMF, des services ambulanciers et des entreprises privées offrant des soins de santé. En éducation, les seuls établissements inclus sont hors du réseau scolaire ou des grandes institutions publiques, et majoritairement privés.
- ▶ Seuls les cas confirmés de travailleurs sont comptabilisés dans les situations d'éclosion en milieu de travail. En outre, les situations d'éclosion en milieu de travail qui concernent surtout la clientèle (et qui comptent moins de deux cas confirmés chez des travailleurs), comme dans les restaurants et les salles d'entraînement, ne sont pas incluses dans le portrait hebdomadaire.
- ▶ Pour plus de précisions sur les milieux de travail ciblés, voir les détails dans le document sur la description de la méthode disponible dans le volet méthodologie sur la [page Internet hébergeant les rapports hebdomadaires](#).

Source de données

- ▶ Les données proviennent du Registre des éclosions de COVID-19 du MSSS⁵. Elles sont extraites à partir de la plateforme de l'Infocentre de l'INSPQ, le mardi à 9 h pour la semaine CDC qui précède (du dimanche au samedi).
- ▶ Les données extraites couvrent l'ensemble des éclosions inscrites dans les « Milieux de travail » et celles inscrites dans la catégorie « Autres types d'établissement ». Cette dernière inclut parfois des milieux de travail qui doivent être rapportés dans cette vigie.

Processus de travail

- ▶ Une validation de l'ensemble des milieux inclus dans l'extraction est effectuée. Au besoin, certaines données font l'objet de vérifications auprès des répondants régionaux dans le cadre de cette vigie.
- ▶ Les établissements de la construction sont inclus dans les données de l'ensemble des milieux de travail de la région du siège social. Les situations d'éclosion sur les chantiers de construction, quant à elles, sont comptabilisées séparément.
- ▶ D'autres particularités associées aux agences de placement de personnel et aux agences de sécurité sont précisées dans le document sur la description de la méthode disponible dans le volet méthodologie sur la [page Internet hébergeant les rapports hebdomadaires](#).

Définition d'une éclosion de COVID-19 en milieu de travail

Pour une **même adresse civique** OU **selon le numéro d'établissement** [No-ÉTA apparié à partir du Système d'information en santé au travail (SISAT)] :

- ▶ **2 cas confirmés** (par test ou par lien épidémiologique) ou plus survenus au cours d'une période de 14 jours entre la date de la dernière présence en milieu de travail d'un cas⁶ et la date de début des symptômes⁷ du cas suivant dans le milieu de travail, peu importe le lieu d'acquisition, donc sans démonstration nécessaire d'une transmission de la COVID-19 dans le milieu de travail entre les cas confirmés.

Précisions et limites

- ▶ Les résultats présentés dans ce rapport peuvent différer de ceux diffusés par le MSSS ou par d'autres équipes de l'INSPQ. En effet, toutes les éclosions qui se sont terminées au cours d'une semaine donnée (c.-à-d. sans aucun nouveau cas de COVID-19 au cours des 14 jours suivants la dernière présence au travail du dernier cas), ne sont plus considérées comme actives et ne sont donc pas comptabilisées dans le nombre total d'éclosions. Autrement dit, ces situations sont considérées sous contrôle au moment de la production du rapport et ne sont pas comptabilisées.
- ▶ Diverses situations (délais dans la saisie ou mise à jour du registre, processus de fonctionnement différents dans les régions, erreurs...) peuvent entraîner une surestimation ou une sous-estimation du nombre de milieux en situation d'éclosion et des cas. Voir les détails dans le document sur la description de la méthode disponible dans le volet méthodologie sur la [page Internet hébergeant les rapports hebdomadaires](#).
- ▶ Enfin, les données sur les milieux de travail en situation d'éclosion ne doivent pas servir à l'évaluation de l'application des mesures de contrôle ni de l'efficacité de ces dernières. Elles ne reflètent pas non plus les interventions qui ont eu lieu dans chaque milieu de travail.

⁵ Fichier nominatif et confidentiel de toutes les éclosions recensées par les directions régionales de santé publique (DSPu) à partir des enquêtes épidémiologiques.

⁶ À défaut d'avoir cette information, les dates utilisées, dans l'ordre de priorité sont : 1) la date du début des symptômes (ou la date du prélèvement, si le cas est asymptomatique), et 2) la date de déclaration.

⁷ À défaut d'avoir cette information, la date de déclaration du cas confirmé par test ou la date à laquelle le cas a été confirmé par lien épidémiologique est utilisée. Si le cas est asymptomatique, la date du prélèvement est utilisée.

Semaines CDC 2021

Semaine CDC	Date	Semaine CDC	Date
2021-01	3 au 9 janvier	2021-27	4 au 10 juillet
2021-02	10 au 16 janvier	2021-28	11 au 17 juillet
2021-03	17 au 23 janvier	2021-29	18 au 24 juillet
2021-04	24 au 30 janvier	2021-30	25 au 31 juillet
2021-05	31 janvier au 6 février	2021-31	1 ^{er} au 7 août
2021-06	7 au 13 février	2021-32	8 au 14 août
2021-07	14 au 20 février	2021-33	15 au 21 août
2021-08	21 au 27 février	2021-34	22 au 28 août
2021-09	28 février au 6 mars	2021-35	29 août au 4 septembre
2021-10	7 au 13 mars	2021-36	5 au 11 septembre
2021-11	14 au 20 mars	2021-37	12 au 18 septembre
2021-12	21 au 27 mars	2021-38	19 au 25 septembre
2021-13	28 mars au 3 avril	2021-39	26 septembre au 2 octobre
2021-14	4 au 10 avril	2021-40	3 au 9 octobre
2021-15	11 au 17 avril	2021-41	10 au 16 octobre
2021-16	18 au 24 avril	2021-42	17 au 23 octobre
2021-17	25 avril au 1 ^{er} mai	2021-43	24 au 30 octobre
2021-18	2 au 8 mai	2021-44	31 octobre au 6 novembre
2021-19	9 au 15 mai	2021-45	7 au 13 novembre
2021-20	16 au 22 mai	2021-46	14 au 20 novembre
2021-21	23 au 29 mai	2021-47	21 au 27 novembre
2021-22	30 mai au 5 juin	2021-48	28 novembre au 4 décembre
2021-23	6 au 12 juin	2021-49	5 au 11 décembre
2021-24	13 au 19 juin	2021-50	12 au 18 décembre
2021-25	20 au 26 juin	2021-51	19 au 25 décembre
2021-26	27 juin au 3 juillet	2021-52	26 décembre au 1 ^{er} janvier 2022

Vigie des situations d'écllosion de COVID-19 dans les milieux de travail, excluant les milieux de soins aigus et d'hébergement de longue durée, de garde et scolaires

Rapport hebdomadaire, semaine CDC 2021-48, du 28 novembre au 4 décembre 2021

À partir des données extraites le 7 décembre 2021 et validées

AUTEURS

Georges Adib, conseiller scientifique
Richard Martin, conseiller scientifique
France Tissot, conseillère scientifique
Edith Lucia Villamil Giraldo, technicienne en recherche
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

Pierre Deshaies, médecin-conseil
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches et
Institut national de santé publique du Québec

G. T. Vigie/Surveillance COVID-SAT
Direction des risques biologiques et de la santé au travail de l'[INSPQ](#)
[Réseau de santé publique en santé au travail](#)

AVEC LA COLLABORATION DE

Manon Blackburn, médecin-conseil
Bureau d'information et d'études en santé des populations
Institut national de santé publique du Québec

SOUS LA COORDINATION SCIENTIFIQUE DE

Marie-Pascale Sassine, chef d'unité scientifique
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

MISE EN PAGE

Marie-Cécile Gladel, agente administrative
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

REMERCIEMENTS

Des remerciements sont adressés à la direction de la Vigie sanitaire, au MSSS pour le mandat confié au GT, ainsi qu'aux professionnels du Réseau de santé publique en santé au travail, aux professionnels de maladies infectieuses des Directions régionales de santé publique et à toutes les personnes qui ont soutenu le développement de la vigie des éclussions en milieu de travail.

De plus, les auteurs remercient Maryse Beaudry de la Direction de la valorisation scientifique et qualité et toutes les personnes ayant fourni des commentaires et suggestions d'amélioration du rapport hebdomadaire.

